Département de l'Hérault

Commune de Nissan-lez-Ensérune

Modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme

Pour actualiser l'emprise du Projet d'Intérêt Général «Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan»

Pièce 4 : Plan de prescriptions et périmètres d'inventaires

Plan Local d'Urbanisme approuvé par DCM le 10 mai 2012	Modification N°2 du PLU prescrite par DCM du 18 juillet 2017	Modification N°4 du PLU approuvée par DCM du

BETU URBANISME

Dossier n°20-6326

Echelle : 1/20 000

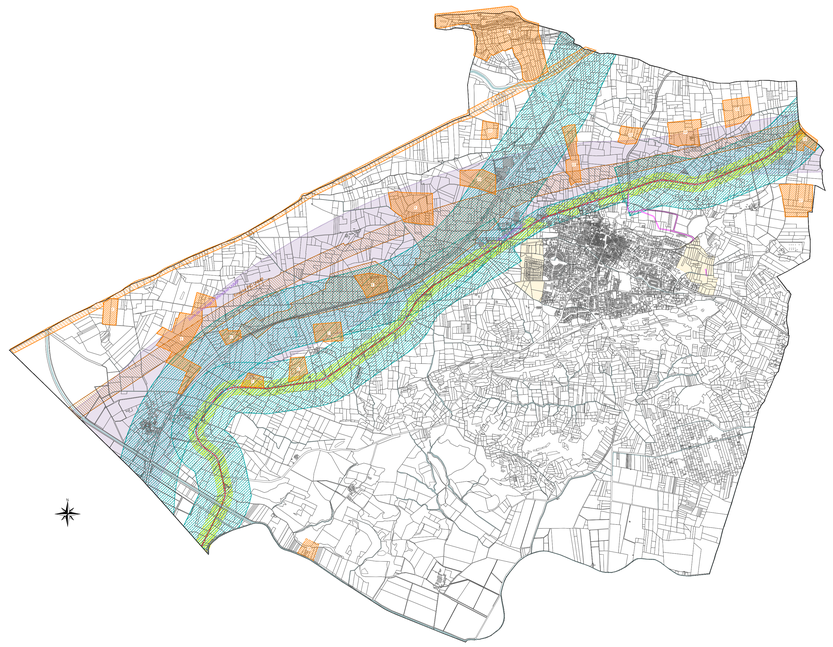

PRESCRIPTIONS ET PERIMETRES REPORTES SUR LE PLU :

- Section de route où la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
- Zone non aedificandi de 75m par rapport à l'axe de la RD 609 en application de l'art. L111-6 du Code de l'Urbanisme (dit Amendement Dupont)
- Périmètres de bruit (issus du classement sonore des infrastructures de transport terrestre) nécessitant des mesures d'isolement acoustique pour les bâtiments nouveaux à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé (arrêté n° DDTM34-2014-05-04014)
- Périmètre de ZAC

Zones de présomption de prescriptions archéologiques

- Zone de saisie sans seuil de superficie
- Zone de saisie avec seuil de superficie de 1000 m²

Projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan

- Emprise du projet d'intérêt général (PIG) défini par arrêté préfectoral 2019-I-097
- Périmètre de mise à l'étude du projet de travaux public dite zone de passage préférentielle défini par arrêté préfectoral 2012-01-476

Projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan

- Emprise du projet d'intérêt général (PIG) défini par arrêté préfectoral 2019-I-097

Zones natura 2000

- Zone Natura 2000 de type SIC (Site d'Importance Communautaire)
- Zone Natura 2000 de type ZPS (Zone de Protection Spéciale)

Echelle : 1/20 000

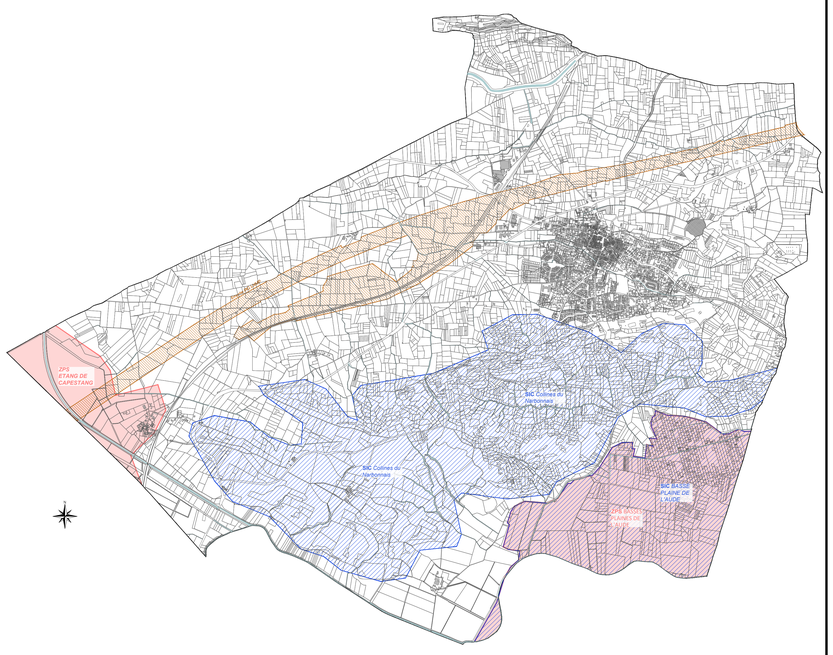

Projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan

- Emprise du projet d'intérêt général (PIG) défini par arrêté préfectoral 2019-I-097

Périmètres d'inventaires patrimoniaux

- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- ZICO
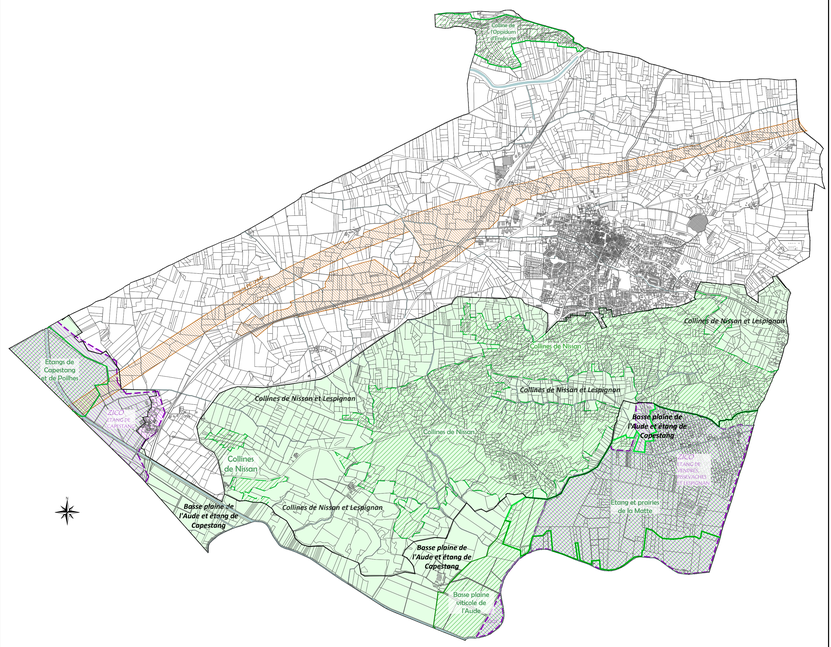
Echelle : 1/20 000